

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohammed Seddik Benyahia - Jijel



Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et langue française

Cours/TD du module : Introduction aux langues de spécialités (ILS)

Niveau : 3^{ème} année licence

Groupes : 1, 2, 3, 4 et 5

Responsable du module : M. Benammar

Contenu :

Cours 1 : Les langues de spécialités

Cours 2 : Le français sur objectif spécifique (FOS)

Cours 3 : La langue scientifique

Cours/TD 4 : Les sigles et acronymes dans la terminologie médicale

Cours/TD 5 : La formation des termes médicaux

Année universitaire : 2023/2024

Cours 01

Les langues de spécialités

Définition de langues de spécialités

La langue de spécialité, appelée aussi « langue spécialisée », peut être définie comme étant « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées ». C'est une expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier.

Elle est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel, dont la fonction majeure est la transmission de connaissances. De plus, la technicité dans la formulation est variable selon les besoins de la communication. Aussi, les connaissances spécialisées sont dénommées par des termes, qui sont principalement des mots et groupes de mots (nominaux, adjectivaux, verbaux) sujets à des définitions conventionnelles.

Par exemple, le français de l'automobile est l'usage du français pour rendre compte de connaissances en matière d'automobile.

Les langues de spécialités semblent fonctionner non pas comme des langues autonomes, ayant chacune ses caractéristiques spécifiques, mais comme des fragments ou des sous-ensembles de la langue naturelle. De plus, les langues de spécialités se distingueraient de la langue commune par leurs situations d'utilisation et par le type d'information qu'elles véhiculent. Lorsqu'il est repris par la langue générale, un terme adopte un sens plus large que lorsqu'il est confiné à un domaine spécialisé, d'autant plus, que la langue de spécialité utilise un nombre restreint des ressources offertes par la langue usuelle (l'ensemble « langue de spécialité » est plus petit que l'ensemble « langue usuelle »).

Il est à noter que les mots de la langue commune acquièrent un sens restreint ou spécialisé en passant dans l'usage d'un groupe particulier, et inversement, ils élargissent leur sens, deviennent plus généraux lorsqu'ils sont adoptés par un cercle plus étendu, de sorte que la généralité d'un sens est souvent proportionnelle à

l'étendue du groupe qui l'emploie. De surcroît, le vocabulaire ultra-spécialisé, ou jargon, est une barrière entre les initiés et les non-initiés.

Une autre définition vient appuyer ce qui précède, à savoir : constitue une langue de spécialité tout ensemble d'objets linguistiques et/ou langagiers défini par son rapport à une « spécialité ». Le français des affaires, le français scientifique et technique, sont ainsi du français de spécialité.

Caractéristiques de la langue de spécialité

- L'objectif du texte ou du discours spécialisé est de communiquer un fait, émettre une hypothèse, faire état d'une observation, diffuser des connaissances, expliquer un procédé ou une méthode reliés à une discipline qui étudie l'être humain, le monde animal ou végétal.
- La communication spécialisée est faite par un spécialiste du domaine en question (à part quelques exceptions : le journaliste écrivant un article de vulgarisation ou le traducteur, mais dans les deux cas, les connaissances sont acquises par l'intermédiaire d'un spécialiste).
- La communication scientifique et technique s'adresse dans la plupart des cas à des spécialistes ou des personnes en voie de le devenir (à part les textes de vulgarisation qui s'adressent au grand public).
- La langue de spécialité semble tenir à la fois de la langue (langue naturelle) et des langues artificielles (langages formalisés ou à l'exemple des langages de programmation informatique). Elle utilise les ressources offertes par la langue et s'apparente, par un certain nombre de traits, aux langages formalisés : par exemple, le recours à certains éléments symboliques (symboles chimiques, formules mathématiques), à certains codes et formulations figées, etc.
- La langue de spécialité et la langue générale ne soient pas des systèmes indépendants. La langue de spécialité ne résulterait que d'une réorganisation de certains phénomènes linguistiques, et ces différences se mesureraient en termes de fréquence.
- La langue de spécialité se subdivise en sous-ensembles : langue technique, langue scientifique, langue professionnelle, niveaux de langues de spécialités (communication orale, langue didactique, langue ultra-spécialisée, etc.), etc.

Langue de spécialité et terminologie

La langue de spécialité est « un sous-système linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non-ambiguïté de la communication dans un domaine particulier », alors que la terminologie est définie par « l'étude scientifique des notions et des termes en usage dans les langues de spécialités ».

Les termes sont des unités de base de la terminologie et désignent les concepts propres à chaque discipline spécialisée. Ainsi, les termes qui seraient matière de conversation et d'échange linguistique habituel dans les situations générales de la vie quotidienne des individus, ne sont pas spécialisés, et qui ne demandent pas l'apprentissage d'un vocabulaire spécifique de la part des locuteurs.

Langue de spécialité et langue générale

La langue générale se distingue par la polysémie et la connotation, tandis que la langue de spécialité tend vers la monosémie, l'univocité et dépourvue de connotation. Aussi, la langue générale est relativement stable, alors que la langue de spécialité subit un renouvellement et un enrichissement rapide. D'un aspect sémantique, la langue générale est marquée par la richesse suite à la diversification sémantique de termes déjà existants, tandis que la langue de spécialité connaît un enrichissement par l'invention et la création de nouveaux objets et de nouvelles réalités physiques. En sus de l'ensemble des mots qu'elle englobe, la langue générale recèle peu de mots savants et utilise des schémas d'abréviations usuelles, cependant, la langue de spécialité emploie principalement des termes à radicaux issus du grec et du latin.

En fin, la langue générale est moins perméable aux emprunts aux langues étrangères, tandis que la langue de spécialité accepte plus facilement les emprunts d'autres langues.

Cours 02

Le français sur objectif spécifique (FOS)

Méthodologie du FOS / Élaboration d'un cours de FOS

L'appellation « français sur objectif spécifique » désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique. Ce public est homogène par son appartenance à un organisme particulier et par son objectif de formation lié étroitement à la conduite d'un projet à court-moyen terme dont le caractère d'urgence est avéré.

« Le français sur objectif spécifique (FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE (français langue étrangère) à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures ».

En d'autres termes, la langue française en FOS est un outil permettant « à une sphère [...] de réaliser des tâches d'activité sociale » c'est-à-dire d'accéder à la communication et à des discours spécialisés, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences professionnelles. Par ailleurs, le type de public adulte susmentionné (c'est-à-dire les professionnels) est dit « spécialisé » dans le sens où il est spécialiste dans sa profession et dans son domaine/secteur d'activité, et non en français.

Par conséquent, l'enseignant de français élabore un programme de formation répondant à un objectif précis d'un public clairement identifié. Pour ce faire, l'enseignant se doit d'enquêter sur le terrain pour recenser et intégrer uniquement les situations de communication auxquelles le public concerné est confronté ainsi que les compétences requises pour atteindre l'objectif fixé lors de la demande de formation de FOS, puisqu'il entre dans un domaine inconnu. L'enseignant devra concevoir son programme en ciblant certaines situations de communication que vivront les apprenants à l'issue de la formation et tiendra compte des contraintes de temps l'obligeant à privilégier seulement les contenus linguistiques dont auront besoin les apprenants pour atteindre leur objectif. La démarche suppose donc un travail considérable de l'enseignant avant que ne démarre le cours avec une prise de contact

nécessaire avec l'organisme qui envoie les apprenants et avec le lieu où ils devront pratiquer le français dans un contexte spécifique.

La situation nouvelle de la demande linguistique plus étendue, a conduit à considérer que l'enseignement du français devrait être « fonctionnel », c'est-à-dire répondre aux besoins et aux objectifs spécifiques des différents publics. C'est la démarche méthodologique qui revêt un caractère spécifique en FOS. Il ne s'agit pas d'opposer un contenu d'enseignement qualifié de « général » ou « culturel » à un contenu dit « professionnel » ou « spécialisé » mais de procéder à des choix justifiés par des objectifs, et de concevoir des programmes dont l'objectif final est conçu en dehors de l'organisme chargé de la formation et qui prend en considération d'autres aspects que les contenus linguistiques comme les savoir-faire dans un contexte professionnel, les savoir-être, les aspects culturels...qui interviennent dans toute situation de communication professionnelle.

Par conséquent, le français de spécialité ne cible pas «le public mais la langue de spécialité, plus exactement l'ensemble des discours spécialisés produits, échangés, conservés au sein de ce secteur ». Par ailleurs, la formation de ce genre d'enseignement se déroule à « moyen ou à long terme » et son évaluation est « interne au programme de formation ».

La méthodologie

Comme nous venons de le voir, le français sur objectif spécifique relève d'une **approche fondée sur la demande des publics** et correspond au contexte actuel où les instituts et alliances françaises à l'étranger sont confrontés aux nouveaux publics décrits plus haut.

L'élaboration d'un programme de formation « sur mesure », est toujours différent puisque conçu « au cas par cas », ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis.

L'enseignant doit également concevoir son propre matériel pédagogique pour répondre aux besoins des apprenants de manière précise.

La demande des entreprises se comprend ainsi : apprendre non tout le français mais du français, afin de rendre les salariés rapidement opérationnels en situation de travail.

Donc d'une formation courte, ciblée, quitte à ne pas maîtriser pleinement l'orthographe et la grammaire.

L'élaboration de programmes sur mesure en fonction de besoins spécifiques, est l'atout du FOS car cette souplesse et cette modularité lui permettent d'intervenir dans des contextes aussi variés que la formation de personnel hôtelier à Mexico, de diplomates en Pologne, d'hommes d'affaires japonais.

Les principaux secteurs d'application du FOS sont :

- le français des affaires (français de l'entreprise, du secrétariat...)
- le français du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration
- le français scientifique et technique
- le français juridique
- le français de la santé et de la médecine

Toutes ces déclinaisons en français de spécialité ont en commun la même démarche d'élaboration des cours et des unités didactiques adaptables en fonction du public, des besoins. Ainsi que la pluralité des situations d'apprentissage, importance du contexte, et relation entre offre et demande. Le principe fondamental réside dans la présentation d'une démarche-type et de ses multiples déclinaisons en fonction des conditions locales. Ces adaptations, nécessairement plurielles en fonction des différents contextes, s'inscrivent dans une démarche interactive, par le biais de diverses réflexions proposées au lecteur (analyse de sa propre situation, et études de cas intégrant des variations de contexte.)

Une démarche en 5 étapes

A partir du moment où émerge un projet de FOS jusqu'au moment où se déroule la formation, se construit un processus assez long qui peut être schématisé en 5 étapes :

1^{ère} étape : La demande de formation

Un organisme demande à l'institution d'enseignement d'assurer un stage linguistique à un public particulier, avec un objectif précis de formation, dans des conditions particulières de durée, d'horaires, voire de coûts, etc.

2^{ème} étape : L'analyse des besoins

L'enseignant (ou l'équipe d'enseignants) chargé de la formation essaie de déterminer les besoins de formation, c'est-à-dire les situations de communication auxquelles seront confrontés les apprenants et donc les connaissances et les savoir-faire langagiers qu'ils auront à acquérir durant la formation. Cette opération se réalise en plusieurs temps : au tout début du processus, dès que la demande de formation est formulée, puis de façon régulière, au fur et à mesure que le concepteur découvre les situations visées.

3^{ème} étape : La collecte de données

En fonction de la demande, l'enseignant connaît plus au moins bien les situations cibles sur lesquelles il aura à travailler. Pour construire le programme de formation, il lui faut entrer en contact avec des acteurs du milieu concerné, s'informer sur les situations de communication, recueillir des informations, collecter des discours. Cette étape réactive l'analyse des besoins dans la mesure où elle permet de confirmer les hypothèses faites par l'enseignant, de les compléter, voire au contraire de les modifier considérablement.

4^{ème} étape : L'analyse de données

Pour l'enseignant-concepteur, le degré de familiarité avec les situations cibles est différent d'un cas à l'autre. Les prévisions qu'il peut faire sur les contenus de formation varient dans les mêmes proportions, d'où la nécessité d'analyser attentivement les données recueillies pour connaître les composantes des situations de communication à traiter. Une grande partie des discours collectés sont nouveaux dans le cadre de la didactique des langues et n'ont pas fait l'objet d'analyse. Il faut donc s'interroger sur leurs contenus et leur forme.

5^{ème} étape : L'élaboration des activités

A partir des données collectées et analysées, l'enseignant envisage les situations de communication à traiter, les aspects culturels à étudier, les savoir-faire langagiers à développer en priorité, et construit les activités d'enseignement.

Types de français	Français médical
Publics visés	Étudiants et stagiaires non francophones voulant suivre les études ou se former davantage en médecine. Professionnels appelés à exercer la médecine dans des milieux francophones.
Exemples de besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des cours - Mémorisation des termes médicaux - Rédaction des comptes rendus - La prise des notes - Exposer - Besoins professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - Expression orale et écrite - Besoins socioculturels
Exemples de situations de communications	<ul style="list-style-type: none"> - Situation de cours - Rédiger un rapport de stage - Situation d'examen - Recevoir un malade - Expliquer un traitement - Rédiger une lettre à un confrère ou un certificat médical - Interpréter des diagnostics - Réunion de travail
Principales caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le français médical est caractérisé principalement par son lexique spécialisé (termes médicaux d'origines grecques ou latines) et l'utilisation des adjectifs spécifiques. - La structure syntaxique très simplifiée avec l'emploi fréquent du présent de vérité général, à côté du conditionnel. <p>La présence de toutes les marques de l'objectivité à savoir : le pronom relatif, les tournures impersonnelles (Il arrive que ; Il semble que ; Il paraît que).</p>
Enseignement du français médical (exemples de contenus)	<p>Les contenus seront déterminés selon les besoins des apprenants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont liées au lexique et la formation des termes médicaux en travaillant sur les irrégularités des affixes. - Un travail de contextualisation des termes en ayant recours à une syntaxe particulière... (articulateurs logiques, nominalisations, etc.) - Activités sur l'organisation des discours (explicatifs, expositifs, etc.) - Les simulations globales pour développer la compétence orale. - Des contenus socioculturels.

Cours 03

La langue scientifique

La langue scientifique, à l'instar d'autres langues spécialisées, compte des caractéristiques ou des particularités qui la distingueraient des autres langues de spécialités. Elle peut être définie par « une pratique langagière spécifique à une communauté de discours composée de chercheurs en sciences exactes et sciences humaines dont les objectifs communicatifs émanent de préoccupations partagées par des scientifiques à travers le monde et indépendamment de leurs spécificités disciplinaires ». S'agissant du vocabulaire scientifique, « le vocabulaire scientifique est [...] commun à toutes les spécialités. Il sert à exprimer les notions élémentaires dont elles ont toutes également besoin (mesure, poids, rapport, vitesse, etc.) et les opérations intellectuelles que suppose toute démarche méthodique de la pensée (hypothèse, mise en relation, déduction et induction, etc.) ».

Particularités du discours scientifique

- Il est souvent tenu pour vrai.
- L'emploi spécifique des pronoms : *nous*, *on* et jamais *je*.
- L'emploi d'un vocabulaire spécial. Ainsi, il est décrit par ce que suit :
 - Le vocabulaire scientifique est composé de vastes champs sémantiques dont certains lexèmes sont connus du public non spécialisé. Quand certains de ces vocables entrent dans la langue courante, ils perdent leur quasi monosémie originale (ex : névrosé).
 - Le vocabulaire scientifique est souvent appelé jargon car comme les argots, il s'adresse à une communauté de spécialistes. La transmission du message dépend donc de l'appartenance de l'émetteur et du récepteur à une communauté langagière.
 - Les lexiques scientifiques sont des systèmes ouverts, même certains mots sont quasi clos (ex : vocabulaire anatomique), une création lexicale constante est nécessaire pour satisfaire le besoin de nommer les méthodes d'analyse ou les découvertes nouvelles.
 - L'origine du vocabulaire scientifique :
 - ✓ Latin et grec
 - ✓ Nom de l'inventeur (ex : maladie de Parkinson, théorème de Pythagore...)
 - ✓ Abréviation (ex : cardio) d'un terme qui doit revenir souvent.

- Le texte scientifique explicite le vocabulaire de façon différente, ainsi il y a peu de définitions de vocabulaire dans les démonstrations, car le lexique est supposé connu.

Types de discours scientifiques

À partir du discours scientifique, il est possible d'établir la typologie suivante :

- *Le discours scientifique spécialisé* : il est produit par un chercheur qui le destine à ses pairs. Le message, qui relève de la spécialité de l'émetteur, et assez largement de celle du récepteur, ne doit pas poser à celui-ci de problèmes de forme particuliers. Le support sera une revue spécialisée : compte rendu de *l'Académie des sciences*, *Journal de physique*, etc.

- *Le discours de semi-vulgarisation scientifique* : il est produit par un chercheur qui le destine à un public de niveau de formation universitaire. Le récepteur doit avoir une formation de base dans le domaine. Le support sera une revue traitant de domaines variés : *La recherche*, *Pour la science*, etc.

- *Le discours de vulgarisation scientifique* : il est produit par un journaliste spécialisé à destination du grand public intéressé. Il pourra être plus illustré de photos ou de dessins que les catégories précédentes, qui privilégient généralement les graphiques et les schémas. Le support sera une revue d'accès plus facile, comme *Science et vie*, *Science et avenir*, etc.

- *Le discours scientifique pédagogique* : il est produit par un enseignant-chercheur à destination d'étudiants en formation dans le domaine, ou par un enseignant à destination de lycéens. Dans le premier cas, le récepteur est censé avoir une utilisation plus autonome du produit. Le support est généralement un ouvrage qui traite l'ensemble d'un domaine ou d'un aspect particulier de celui-ci.

- *Le discours de type mémoire ou thèse* : il est produit par un étudiant d'un haut niveau de spécialisation à destination d'un jury de spécialistes du domaine ou de domaine voisins. Ce discours tient à la fois du discours scientifique spécialisé et du discours scientifique pédagogique.

- *Le discours scientifique officiel* : il est rédigé par des experts à destination d'une institution ou d'une administration. Cette catégorie regroupe les rapports, les formulaires et les messages divers, qui eux aussi sont souvent fortement codifiés par le commanditaire.

Pour mieux comprendre le discours scientifique nous utilisons le tableau suivant :

Définition	Style scientifique	Style journalistique	Style littéraire
But	Informé et présenter au lecteur une solution pratique ou théorique à un problème scientifique	Informé et susciter la réflexion du lecteur	Susciter l'émotion, l'intérêt et la réflexion du lecteur
Moyen	Décrire, expliquer ou prédire un phénomène	Présenter les faits, les analyser, les mettre en perspective; au besoin les critiquer	Décrire une réalité au moyen des impressions et des états d'âme du narrateur, d'un personnage, d'un héros, selon une époque et une culture données
Support	Livre, chapitre de livre, article et rapport scientifiques	Journal, quotidien, site internet	Roman, nouvelle, poésie, pièce de théâtre, cinéma
Statut du rédacteur	Scientifique, professeur d'université	Journaliste	Écrivain, romancier, poète, cinéaste
Point de vue du rédacteur	Tend vers l'objectivité/Évite le JE/Utilise le NOUS avec parcimonie/Opte pour la forme impersonnelle	Tend vers l'objectivité et la critique / Le JE est permis dans les éditoriaux et les chroniques d'humeur ou les billets	Cherche à développer un point de vue original (=subjectif)/Roman écrit au JE ou à la forme impersonnelle
Statut du lecteur	Un auteur scientifique, un érudit, un étudiant en science	Abonnés, Monsieur/madame Tout-le-monde	Monsieur/madame Tout le-monde
Syntaxe (structure de phrase du texte)	Obéit aux règles grammaticales, mais se veut simple et directe ; privilégie la précision et la cohérence du propos à la beauté du style	Obéit aux règles grammaticales, mais se veut simple et directe; privilégie la clarté et la concision à la beauté du style	Obéit aux règles grammaticales, mais se veut créative et souvent dense; privilégie les tours de phrase audacieux, qui sortent des sentiers battus, aux conventions de style et autres prêt-à-lire
Ponctuation	Obéit aux règles de la ponctuation	Obéit aux règles de la ponctuation	Obéit aux règles de la ponctuation
Temps des verbes	Utilise le présent/la forme active	Selon la nature des faits qui sont rapportés	Souvent le présent et le passé simple
Utilisation des métaphores, des synonymes ou des effets de style	Rarement, on utilise le terme le plus précis, vingt fois de suite s'il le faut	Parfois pour fleurir le texte, mais sans perdre de vue que la clarté du propos doit primer sur toute autre considération	Souvent pour enjoliver le texte, le rendre plus agréable à lire, plus original
Vocabulaire	Usage fréquent de termes techniques et théoriques (jargon scientifique). L'invention est permise si elle correspond à une découverte ou à une nuance théorique	Vocabulaire usuel (de tous les jours), parfois technique si le sujet s'y prête	Vocabulaire riche, utilisation de mots rares, création de nouveaux mots, de nouvelles expressions. L'invention est permise

Cours/TD 04

Les sigles et les acronymes dans la terminologie médicale

A l'instar des langues techniques, la langue médicale recèle un grand nombre d'abréviations, de sigles et d'acronymes.

- 1- Le sigle :** est un groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de mots fréquemment employés, c'est-à-dire que le mot est prononcé lettre par lettre.

Exemple : une IRM est une Imagerie par Résonance Magnétique

- 2- L'acronyme :** est l'abréviation d'un ensemble de mots formée par les premières lettres de plusieurs mots et se prononce comme un mot ordinaire et non pas lettre par lettre, comme dans SIDA (Syndrome d'immunodéficience acquise) ou LASER (Ligth Amplification by Stimulated Emission of Radiation). L'usage veut cependant que l'on écrive « laser », sans majuscule, comme s'il s'agissait d'un substantif banal et non d'un acronyme, tout comme pour le mot radar, qui est l'acronyme de *Radio Detection And Ranging*.

- 3- Les formes abrégées :**

Les formes abrégées de mots du vocabulaire médical courant sont fréquemment utilisées, comme « écho » pour échographie, ou « scan » pour scanner, « app » pour appendicite, « cardio » pour cardiologue ou cardiologie. Les formes abrégées sont souvent et uniquement employées dans le langage parlé et non pas à l'écrit.

a- Quelques sigles du domaine médical

ACR : Arrêt cardiorespiratoire
AV : Acuité visuelle
AVP : Accident sur la voie publique
ADT : Accident du travail
AIT : Accident ischémique transitoire
AVC : Accident vasculaire cérébral (appelé aussi attaque cérébrale)
BCG : Bacille de Calmette et Guérin
ECG : Électrocardiogramme
BK : Bacille de Koch
CHU : Centre hospitalier universitaire
DAE : Défibrillateur automatique externe
DMLA : Dégénérescence maculaire liée à l'âge
EEG : Électroencéphalogramme
EFR : Exploration fonctionnelle respiratoire
HDL : *high density lipoprotein* (lipoprotéine de haute densité)
HTA : Hypertension artérielle
IRC : Insuffisance rénale chronique
IVD : Insuffisance ventriculaire droite
IVG : Interruption volontaire de la grossesse
LA : Liquide amniotique
LCP : ligament croisé postérieur
LDL : *low density lipoprotein* (lipoprotéine de basse densité)
MCV : Maladie cardiovasculaire
ODM : Ostéodensitométrie
OMS : Organisation mondiale de la santé
ORL : Oto-rhino-laryngologie
PBR : Ponction biopsie rénale
PDC : Perte de connaissance
pH : Potentiel hydrogène
PL : Ponction lombaire
PNC : Pénicilline
PR : Polyarthrite rhumatoïde
RAA : Rhumatisme articulaire aigu
RD : Rétinopathie diabétique
RGO : Reflux gastro-œsophagien
Rh : Rhésus
RM : Rétrécissement mitral
VAT : Vaccination antitétanique
VHA : Virus de l'hépatite A
VHB : Virus de l'hépatite B
VHC : Virus de l'hépatite C
VHD : Virus de l'hépatite D
VHE : Virus de l'hépatite E
VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

b- Quelques acronymes utilisés dans la pratique médicale

Did : Diabète insulino-dépendant

Laser: Light amplification by stimulated emission of radiation

Radar: *Radio detection and ranging*

Samu : Service d'aide médicale d'urgence

Sep : Sclérose en plaques

Sida : Syndrome d'immunodéficience acquise

Usic : Unité de soins intensifs cardiologiques

Cours/TD 05

La formation des termes médicaux

Formation des termes médicaux

La constitution des termes médicaux repose sur un radical avec un suffixe ou un préfixe, dont la quasi-totalité des termes ont une origine grecque ou latine.

-ite (inflammation) du grec ancien -ῖτις, *-îtis* (« inflammation »)

Une inflammation est un ensemble de phénomènes de défense de l'organisme contre une agression (traumatisme, infection, etc.), pouvant se manifester par divers signes (douleur, tuméfaction, chaleur, rougeur, etc.).

Ex :

Appendicite : inflammation de l'appendice

Arthrite : inflammation des articulations

Bronchite : inflammation des bronches

Conjonctivite : inflammation de la conjonctive de l'œil, c'est-à-dire des membranes des paupières et la face antérieure de la sclère (blanc de l'œil).

Entérite : inflammation de l'intestin grêle

Gastrite : inflammation de la muqueuse de l'estomac

Hépatite : inflammation du foie

Kératite : inflammation de la cornée

Méningite : inflammation des méninges (chacune des trois membranes entourant l'encéphale et la moelle épinière)

Néphrite : inflammation des reins

Ophthalmie : Inflammation de l'œil

Otite : inflammation de l'oreille

Pharyngite : inflammation du pharynx

Stomatite : inflammation de la muqueuse buccale

Tendinite : inflammation du tendon

Thyroïdite : inflammation de la thyroïde

Anti-inflammatoire : diminue l'inflammation

- ectomie (ablation) du grec ancien ἐκτομή, *ektomê* (« excision »).

Une ablation consiste à retirer quelque chose de l'organisme : un élément étranger, un organe, des tissus malades. Elle peut se faire par les voies naturelles au moyen d'un tuyau (endoscopie) ou au cours d'une intervention chirurgicale classique. Les interventions comportant une ablation sont caractérisées par le suffixe ectomie, à quelques exceptions près.

Ex :

Amygdalectomie : ablation des amygdales

Appendicectomie : ablation de l'appendice

Colectomie : ablation du côlon.

Dissectomie : ablation d'un disque intervertébral

Gingivectomie : ablation de la gencive
Glossectomie : ablation de la langue
Hépatectomie : ablation du foie
Kératectomie : ablation d'une partie de la cornée
Laryngectomie : ablation du larynx
Néphrectomie : ablation chirurgicale d'un rein
Œsophagectomie : ablation de l'œsophage
Pancréatectomie : ablation du pancréas
Thyroïdectomie : ablation de la thyroïde

- algie (douleur) Du grec ancien ἄλγος, *álgos* (« douleur ») avec le suffixe *-ie*

Analgie : mot dérivé de « *algie* » avec le préfixe *an-*, littéralement « sans douleur »

Arthralgie : douleur articulaire

Céphalalgie : mal de tête

Cervicalgie : douleur cervicale

Dorsalgie : douleur du dos

Entéralgie : douleur intestinale

Fibromyalgie : douleurs musculaires, osseuses et articulaires chroniques, associées ou non au syndrome du sommeil non réparateur, et dues souvent à une hypersensibilité.

Lombalgie : douleur située au niveau des vertèbres lombaires

Myalgie : douleur musculaire

Névralgie : douleur spontanée ou continue, siégeant sur le trajet des nerfs, ex. ***névralgie** frontale, maxillaire, faciale ou de la face, etc.*

Ostéalgie : douleur osseuse

Otalgie : douleur d'oreille

Rachialgie : douleur au niveau de la colonne vertébrale

Sciatalgie : qui a rapport à la hanche, à l'os ischion / Sciatique

-émie (sang)

Alcoolémie : teneur d'alcool éthylique dans le sang

Anémie : diminution de la concentration en hémoglobine du sang

Cholestérolémie : le taux de cholestérol total du sérum sanguin

Glycémie : taux de glucose dans le sang (*Valeur normale est comprise entre 0,7 g/l et 1,1 g/l.*)

Hyperglycémie : taux de glucose trop élevé dans le sang (supérieur à 1,2 g/l chez l'être humain)

Hypoglycémie : taux de glucose trop faible dans le sang (inférieur à 0,6 g/l de sang pouvant évoluer vers un coma (30mg/dl))

Insulinémie : taux d'insuline dans le sang

Leucémie : cancer des cellules de la moelle osseuse (tissu situé au centre des os)

Septicémie : infection du sang

-héma / -hémo/ -hémato (sang)

Hématome : collection de sang se formant dans une cavité naturelle ou à l'intérieur d'un tissu, à la suite d'une hémorragie)

Hémodialyse : méthode d'épuration du sang par la création d'un circuit de circulation extra-corporelle et son passage dans un dialyseur) dialyse (grec) = dissolution

Hémoglobine : hétéroprotéine de couleur rouge contenue dans les hématies et qui leur donne leur couleur. L'hème qu'elle contient sert au transport de l'oxygène

Hémogramme : analyse quantitative et qualitative des éléments figurés du sang (globules rouges, globules blancs et plaquettes sanguines)

Hémophilie : maladie avec tendance à l'hémorragie du fait de l'insuffisance d'un facteur de coagulation

Hémorragie : écoulement de sang hors des vaisseaux sanguins

a- (absence de)

Ex :

Agueusie : diminution marquée ou perte totale du sens gustatif (du grec *gueusis* = goût)

Analgésique : produit ou médicament qui fait disparaître la sensation à la douleur

Anémie : diminution des globules rouges et du taux d'hémoglobine

Anesthésie : perte locale ou générale de la sensibilité

Anorexie : perte d'appétit (du grec *orexis* = appétit)

Anosmie : diminution ou perte complète de l'odorat (du grec *osmê* = odeur)

Anurie : absence d'urine

Apyrexie : absence de fièvre (du grec *pur* = feu)

Asymptomatique : qui ne s'accompagne pas de symptômes

Références bibliographiques

COURTILLON, Janine (2003), *Élaborer un cours de FLE*, Paris, Hachette FLE.

EURIN BALMET, S et HENAO DE LEGGE, M (1992), *Pratique du français scientifique : L'enseignement du français à des fins de communication scientifique*, Paris, Hachette FLE.

LERAT, Pierre (1995), *Les langues de spécialités*, Paris, Presses universitaires de France.

MANGIANTE, J.-M et Parpette, C. (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette FLE.

Le Petit Larousse Illustré, Paris, Larousse, 2009.

Sitographie

Open Edition Journals : <https://journals.openedition.org/asp/2566>

<https://manualzz.com/doc/5272382/y-a-t-il-une-langue-de-specialite>

www.vocabulaire-medical.fr

Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales : www.cnrtl.com

www.wikionary.org

www.wikipedia.org